

REGLEMENT DU JEU

SOCIÉTÉ ORGANISATRICE DU JEU : SARL PROMAECO

PARRAINEZ ET GAGNEZ UN VOYAGE A 2 DESTINATIONS - LA TOURNEE DES DEUX ILES : ILE DE LA REUNION + ILE MAURICE

OU PLUSIEURS AUTRES CADEAUX (ECRAN PLASMA, ORDINATEUR PORTABLE, APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE).

ARTICLE.1 DÉFINITION : LE FORMULAIRE INSCRIPTION-PARRAINAGE CORRESPOND AU FORMULAIRE PERMETTANT DE DONNER SON IDENTITÉ , DES INFORMATIONS SUR SA SITUATION PERSONNELLE ET DE COMMUNIQUER DES CONTACTS À L'ORGANISATEUR SOCIÉTÉ PROMAECO DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE OFFRE. LE PARRAIN DOIT S'INSCRIRE EN RENSEIGNANT LES INFORMATIONS DU FORMULAIRE SUR LE SITE WWW.LACENTRALEDUGUIDE.COM OU SUR TOUT AUTRE SITE INTERNET À VENIR ÉDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ PROMAECO OU PAR REMISE DU FORMULAIRE PAPIER DUMENT REMPLI ET ÉDITÉ PAR L'ORGANISATEUR. LE PARRAIN EST L'ASSURÉ EN MRH (MULTI RISQUES HABITATION) QUI RECOMMANDE AU MOINS DEUX FILLEULS INSCRITS ET BÉNÉFICIAIRES À TITRE GRATUIT DES DEVIS DE NOS PARTENAIRES. LE PARRAINAGE EST VALIDÉ LORSQUE LE PARRAIN INSCRIT TRANSMET SES INFORMATIONS, TÉLÉCHARGE L'UN DES GUIDES GRATUITS ET RECOMMANDE AU MOINS DEUX FILLEULS INSCRITS ET ACTIFS QUI A LEUR TOUR DEVRONT TÉLÉCHARGER L'UN DES GUIDES GRATUITS ET BÉNÉFICIER GRATUITEMENT DES DEVIS DE LA SOCIÉTÉ PROMAECO OU DE NOS PARTENAIRES. LA RECOMMANDATION DU FILLEUL SE FAIT PAR TRANSMISSION DE L'ADRESSE EMAIL OU DU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE FIXE DE CELUI-CI SUR LE SITE INTERNET WWW.LACENTRALEDUGUIDE.COM ET SUR TOUT AUTRE SITE INTERNET DE L'ORGANISATEUR OU PAR FORMULAIRE PAPIER ÉDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ PROMAECO.

LE FILLEUL INSCRIT ET ACTIF EST CELUI QUI AURA TÉLÉCHARGER L'UN DES GUIDES GRATUITS ET BÉNÉFICIER GRATUITEMENT DES DEVIS DE LA SOCIÉTÉ PROMAECO OU DE NOS PARTENAIRES.

CE JEU EST RÉSERVÉ AUX MAJEURS ASSURÉS EN MRH (MULTI RISQUES HABITATION), PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 20 ANS ET JUSTIFIANT D'UNE ADRESSE POSTALE PERSONNELLE ET QUI SOUHAITENT RECEVOIR DES DEVIS GRATUITS DANS LE BUT DE FAIRE DES ÉCONOMIES.

CE JEU EST INTERDIT AU PERSONNEL ET AUX RESPONSABLES DES PARTENAIRES FOURNISSEURS DE SERVICE INTERNET, DIFFUSEURS INTERNET, PARTENAIRES CLIENTS ET À TOUTES PERSONNES LIÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À CES PARTENAIRES. LE NON RESPECT DE CETTE INTERDICTION PAR L'UN DES PARTENAIRES SERA SANCTIONNÉ. LA SOCIÉTÉ PROMAECO SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS.

TOUS CEUX QUI S'INSCRIVENT ACCEPTENT DE DONNER LEUR IDENTITÉ, LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS, DE TÉLÉCHARGER L'UN DES GUIDES, DE JOUER

POUR GAGNER DES CADEAUX ET RECEVOIR GRATUITEMENT DES OFFRES D'ASSURANCE, D'INVESTISSEMENT, DE PLACEMENT SANS OBLIGATION D'ACHAT, EN TOUTE LIBERTÉ.

LE LOT GAGNANT SERA ATTRIBUÉ AU PARRAIN AYANT OFFERT LE GUIDE AU PLUS NOMBRE DE FILLEULS INSCRITS ET ACTIFS.

ARTICLE 2 POUR ÊTRE PRIS EN CONSIDÉRATION, LE FORMULAIRE INSCRIPTION-PARRAINAGE DOIT ÊTRE VALIDÉ SUR LE SITE INTERNET WWW.LACENTRALEDUGUIDE.COM OU PAR FAX 01 48 83 24 36 AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2009 ET DOIT CONCERNER UNE PERSONNE N'AYANT JAMAIS FAIT AU PRÉALABLE L'OBJET D'UNE PRISE DE CONTACT ENREGISTRÉE PAR PROMAECO. TOUT FORMULAIRE INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION. LES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LE PARRAIN OU LE FILLEUL DOIVENT ÊTRE EXACTES ET RÉELLES. TOUTE INFORMATION ERRONÉE NE SERA PAS VALIDÉE DANS LE CADRE DE CE JEU.

4 LOTS DE CADEAUX SONT DISPONIBLES DANS LE CADRE DE CE JEU.

LE PREMIER GAIN EST UN LOT QUI COMPREND LE VOYAGE ILE DE LA RÉUNION + ILE MAURICE D'UN ADULTE OU DEUX ADULTES, PROGRAMMÉ SELON LA SAISON TARIFAIRE D'UNE VALEUR MAXIMALE DE 3 200€ TTC.

1^{ER} LOT : UN VOYAGE : 2 DESTINATIONS ILE MAURICE + RÉUNION

2^{ÈME} LOT : UN ÉCRAN PLASMA DE 127 CM D'UNE VALEUR MAXIMALE DE 1 290€ TTC

3^{ÈME} LOT : UN ORDINATEUR PORTABLE D'UNE VALEUR MAXIMALE DE 750 € TTC

4^{ÈME} LOT : UN APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE D'UNE VALEUR MAXIMALE DE 350 € TTC

EXEMPLE DU 1^{ER} LOT : 1 ADULTE OU 2 ADULTES POUR LE SÉJOUR RÉUNION MAURICE DU 14 MAI 2009 AU 22 MAI 2009: (EN TTC VOLS INCLUS). **ITINÉRAIRE :** DÉPART PARIS - ARRIVÉE RÉUNION ET DÉPART RÉUNION - ARRIVÉE MAURICE , DÉPART MAURICE - ARRIVÉE RÉUNION , DÉPART RÉUNION ET RETOUR PARIS

UNE CHAMBRE SIMPLE OU DOUBLE HÔTEL 3* (RÉUNION) + HÔTEL 3* (MAURICE).

ARTICLE 3 A) UN VOYAGE PROGRAMMÉ SELON LA SAISON DÉSIGNÉE PAR L'ORGANISATEUR D'UNE VALEUR MAXIMALE DE 3200€ TTC (ILE DE LA RÉUNION - ILE MAURICE) SERA OFFERT AU PARRAIN DONT LE PLUS GRAND NOMBRE DE FILLEULS AURONT VALIDÉ LE FORMULAIRE DU JEU AVEC DES INFORMATIONS EXACTES ET RÉELLES AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2009 , TÉLÉCHARGER UN DES GUIDES GRATUITS ET BÉNÉFICIER GRATUITEMENT D'UNE PRÉSENTATION DES DEVIS PROPOSÉS PAR NOS PARTENAIRES PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL SANS ENGAGEMENT.

LES TARIFS DU VOYAGE COMPRENNENT :

LE VOL PARIS/RÉUNION AVEC LA COMPAGNIE CORSAIR OU UNE AUTRE COMPAGNIE DÉSIGNÉE PAR L'ORGANISATEUR.

TRANSFERT FLUVIAL RÉUNION / MAURICE ET LE VOL MAURICE / PARIS

L'HÉBERGEMENT EN DEMI-PENSION (PETIT DÉJEUNER) DANS LES HÔTELS DÉSIGNÉS PAR L'ORGANISATEUR. LES ASSURANCES MULTIRISQUES (ASSISTANCE, RESPONSABILITÉ CIVILE, ANNULATION ET PERTE DE BAGAGES) ET FRAIS DE DOSSIER.

LES TARIFS NE COMPRENNENT PAS: LES FRAIS D'ACHEMINEMENT AUX AÉROPORTS, LES TRANSFERTS DIVERS, LES DÉJEUNERS, LES DÎNERS, LES BOISSONS, ET PLUS GÉNÉRALEMENT LES DÉPENSES À CARACTÈRES PERSONNELLES.

ARTICLE 3 B) L'ANNONCE DES GAGNANTS SE FERA PAR COURRIER POSTAL ET PAR TÉLÉPHONE FIXE OU PORTABLE APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2009. L'ANNONCE DES GAGNANTS DES LOTS SE FERA À PARTIR DU 31 JANVIER 2010. L'ATTRIBUTION DU 1ER LOT : LE VOYAGE À DEUX DESTINATIONS SE FERA À PARTIR DE MAI 2010 ET L'ATTRIBUTION DES AUTRES LOTS (2EME LOT, 3ÈME LOT, 4ÈME LOT) SE FERA À PARTIR DU 31 JANVIER 2010.

LES PARTICIPANTS ONT DE CE FAIT, LE DEVOIR DE DONNER DES INFORMATIONS RÉELLES ET DES RENSEIGNEMENTS EXACTS (NUMÉRO DE TÉLÉPHONE INDISPENSABLE).

L'ATTRIBUTION DU GAIN DE LA PRÉSENTE OPÉRATION S'OPÈRE EN CONSIDÉRATION DU NOMBRE DE FILLEULS POTENTIELS RECOMMANDÉS AYANT TÉLÉCHARGÉ UN DES GUIDES ET AYANT BÉNÉFICIÉ GRATUITEMENT DES DEVIS DE NOS PARTENAIRES. LE GAGNANT DU PREMIER LOT EST CELUI DONT LE PLUS GRAND NOMBRE DE FILLEULS AURONT TÉLÉCHARGÉ L'UN DES GUIDES ET AURONT ACCEPTER DE RECEVOIR GRATUITEMENT LES DEVIS DE NOS PARTENAIRES AYANT LE 31 DÉCEMBRE 2009 ET SANS ENGAGEMENT.

ARTICLE 4 EN AUCUN CAS, LES CADEAUX OFFERTS AU PARRAIN AU TITRE DE L'OPÉRATION DE PARRAINAGE NE POURRA ÊTRE CESSIBLE À UNE AUTRE PERSONNE. TOUTE PERSONNE INSCRITE NE SOUHAITANT PLUS PARTICIPER AU JEU EST TENUE DE SIGNALER SON RETRAIT PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION À L'ORGANISATEUR DU JEU DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS APRÈS SON INSCRIPTION. TOUT FILLEUL PEUT ÉGALEMENT RENONCER EN VALIDANT SA RENONCIATION AU TITRE DE FILLEUL OU DE FUTUR PARRAIN PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION À L'ORGANISATEUR DU JEU DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS APRÈS LA TRANSMISSION DE SES COORDONNÉES.

ARTICLE 5 SI DEUX FORMULAIRES PARRAINAGE SONT ISSUS DE DEUX PARRAINS DIFFÉRENTS MAIS COMPORTENT LE NOM ET LES COORDONNÉES D'UN MÊME FILLEUL, SEUL LE PREMIER FORMULAIRE VALIDÉ SUR LE SITE INTERNET WWW.LACENTRALEDUGUIDE.COM OU PAR FAX 01 48 83 24 36 SERA PRIS EN CONSIDÉRATION.

SUR LE MÊME PRINCIPE, SI UN FORMULAIRE PARRAINAGE SONT ISSUS D'UN MÊME PARRAIN OU DE DEUX PARRAINS DIFFÉRENTS MAIS COMPORTENT LE NOM ET LES COORDONNÉES D'UN MÊME FILLEUL SEUL LE PREMIER REÇU ET VALIDÉ PAR PROMAECO SERA PRIS EN CONSIDÉRATION.

ARTICLE 6 UN PARRAIN PEUT CUMULER PLUSIEURS FORMULAIRES PARRAINAGE. IL PEUT DE CE FAIT S'INSCRIRE SUR LE SITE PLUSIEURS FOIS ET COMMUNIQUÉES ENFIN TOUTE ANNULATION DE FORMULAIRE PAR UN FILLEUL FERAIT RÉTROGRADER L'ATTRIBUTION DU GAIN FINAL À SON PARRAIN. L'ANNULATION DE FORMULAIRE PARRAINAGE S'EXPLIQUE PAR LE REFUS DE TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT L'UN DES GUIDES ET DE RECEVOIR DES DEVIS GRATUITS DE LA SOCIÉTÉ PROMAECO OU DE NOS PARTENAIRES.

ARTICLE 7 L'OFFRE DE PARRAINAGE EST VALABLE DU 16 MARS 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2009. PASSÉ CE DÉLAI, L'OFFRE DE PARRAINAGE SERA EXPIRÉE. AINSI, TOUT FORMULAIRE INSCRIPTION -PARRAINAGE RÉCEPTIONNÉ APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2009 NE POURRA DONNER LIEU À AUCUN CADEAU, AUCUN GAIN.

ARTICLE 8 VOS RÉPONSES ET VOS INFORMATIONS SONT FACULTATIVES, LIBRES ET RECTIFIABLES. CONFORMÉMENT À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ DU 06.01.78, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT D'ACCÈS ET DE RECTIFICATION AUX DONNÉES VOUS CONCERNANT DONT NOTRE SOCIÉTÉ ET NOS PARTENAIRES SONT DESTINATAIRES. VOUS POUVEZ EXERCER CE DROIT EN ENVOYANT UN EMAIL À : CONTACT@LACENTRALEDUGUIDE.COM OU ÉCRIVANT À LA SOCIÉTÉ PROMAECO 53 RUE DU COMMANDANT BERGE 77 100 MEAUX .

ARTICLE 9 LE RÈGLEMENT DU JEU EST DÉPOSÉ CHEZ MAÎTRE FRADIN HUISSIER DE JUSTICE À LYON. LE RÈGLEMENT EST ACCESSIBLE AUPRÈS DE L'HUISSIER DÉPOSITAIRE, AINSI QU'À PARTIR DU SITE WWW.LACENTRALEDUGUIDE.COM DURANT LE JEU. IL EST ÉGALEMENT DISPONIBLE À TITRE GRATUIT À TOUTE PERSONNE QUI EN FAIT LA DEMANDE À L'ORGANISATEUR DU JEU, À L'ADRESSE SUIVANTE :

PROMAECO SARL

RCS : 501 863 146 MEAUX

53 RUE DU COMMANDANT BERGE 77 100 MEAUX

100 AVENUE LOUIS BLANC 94 210 LA VARENNE ST HILAIRE

TÉLÉPHONE : 01 48 89 58 08 / FAX : 01 48 83 24 36

TOUS DROITS RÉSERVÉS.